

CONCOURS D'IDÉE ARCHI-FOLIES

01-02 MARS 2023



PARIS 2024





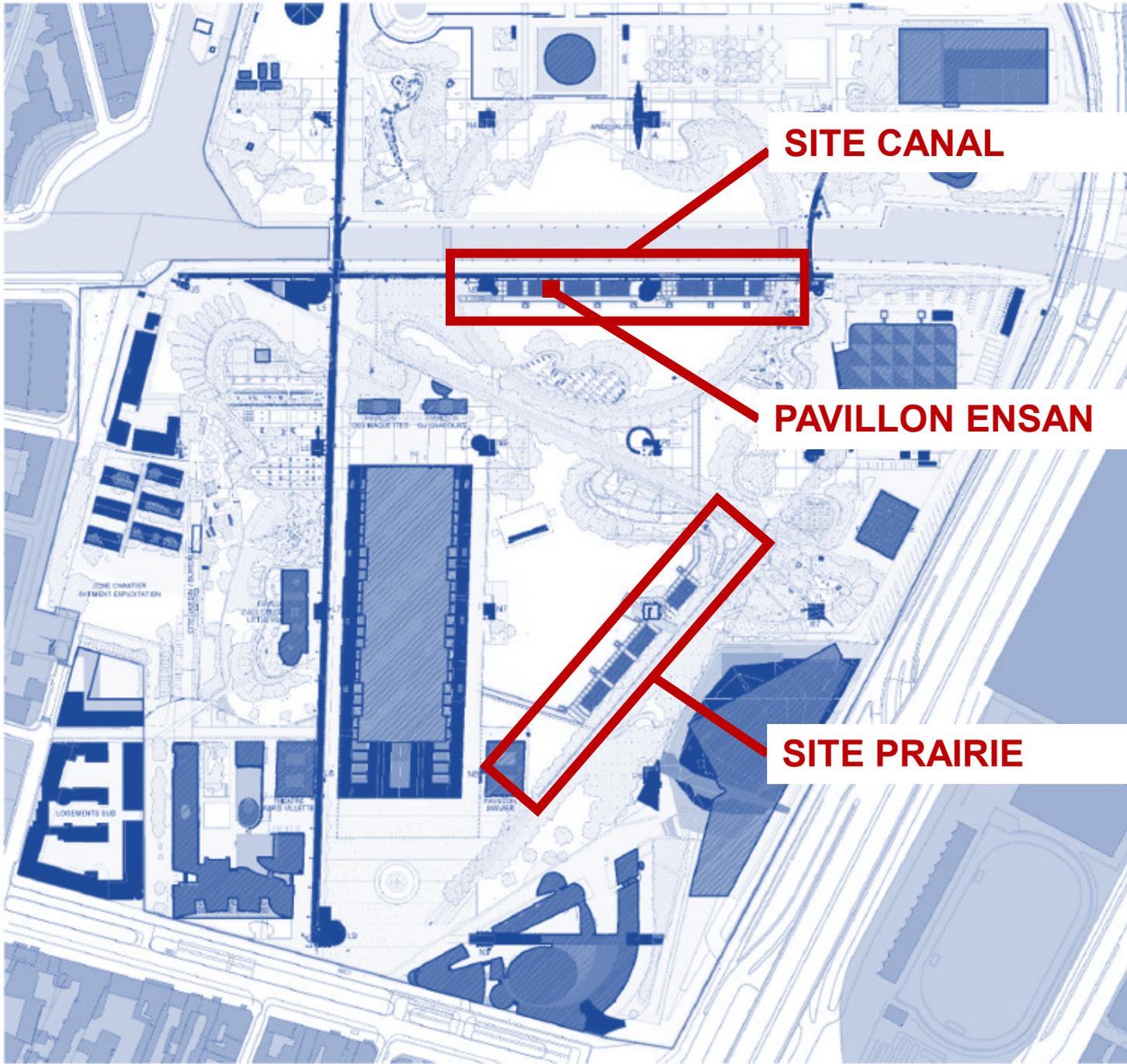
CLUB FRANCE

**Au parc de la Villette pendant les JO
et JOP 2024**

- Diffusion des épreuves sportives
- Animations et démonstrations sportives
- Célébration des athlètes

Et...20 pavillons Archi-Folies !





SITE CANAL

PAVILLON ENSAN

SITE PRAIRIE

IMPLANTATION

ARCHI-FOLIES

20 ENSA(P)



20 FÉDÉRATIONS OLYMPIQUES





 EUROPEAN
CHAMPIONSHIPS
ROWING

MUNICH 2022

ATRIN+K
OSI+PIK

EUROPEAN
CHAMPIONSHIPS
MUNICH 2022

European
Championships Camp

2

FRA

CAR

Tege







work

Swift Racing

33



A rowing boat is shown on a body of water, with a person visible in the background. The text is overlaid on the image.

L'AVIRON

UN SPORT
POUR TOUS

UN PAVILLON POUR L'AVIRON...PAR L'ENSAN

UN PROGRAMME, UN PAVILLON, UNE ÉCOLE, DES ÉTUDIANTS

DES EXERCICES PÉDAGOGIQUES DE FÉVRIER 2023 À JANVIER 2025 !

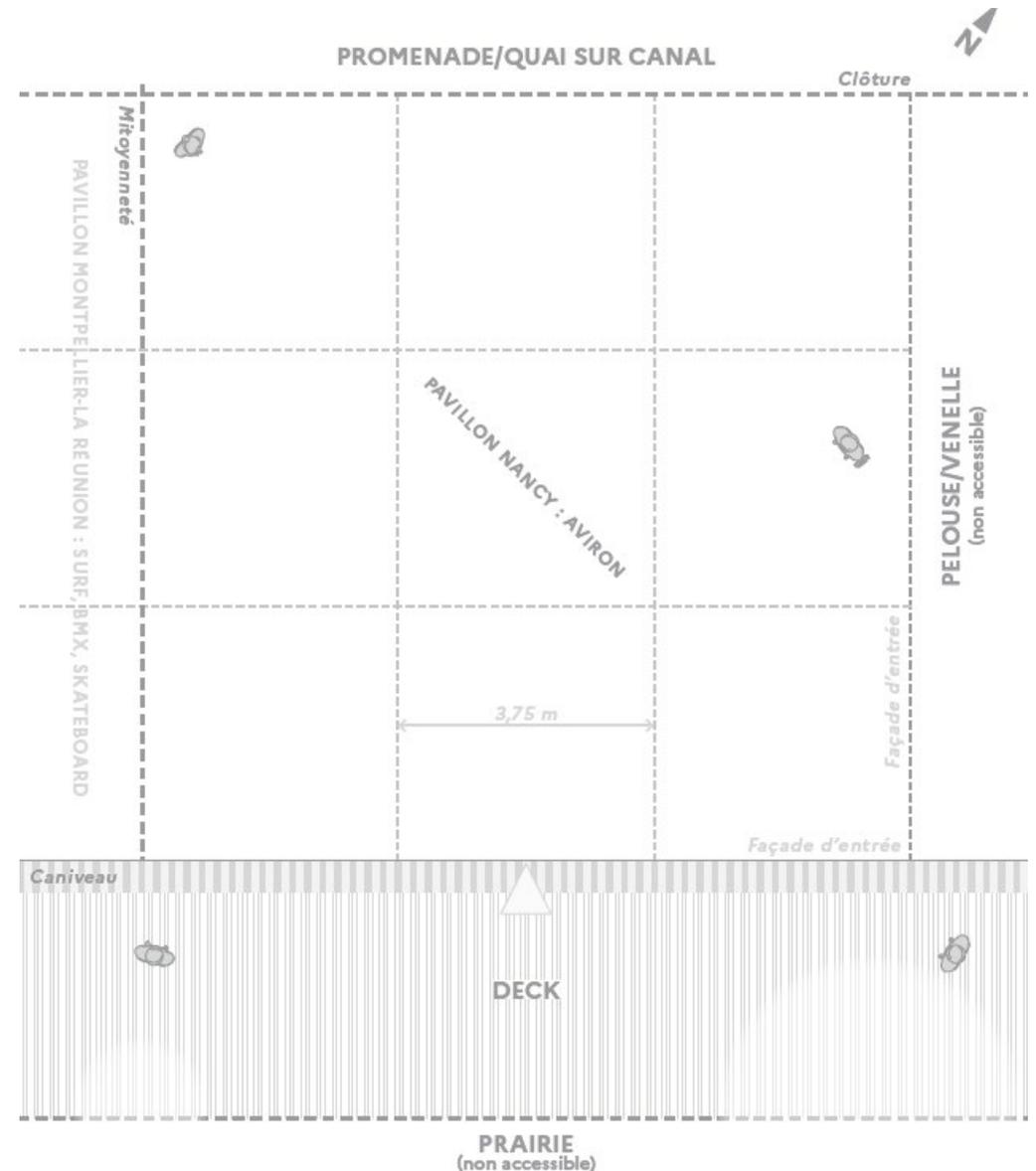
TROIS PROMOTIONS CONCERNÉES DANS LES ENSEIGNEMENTS DE MASTER

UNE RÉIMPLANTATION DU PAVILLON SUR NOTRE TERRITOIRE

UN CONCOURS D'IDÉE OUVERT À TOUS POUR LANCER LA CONCEPTION !

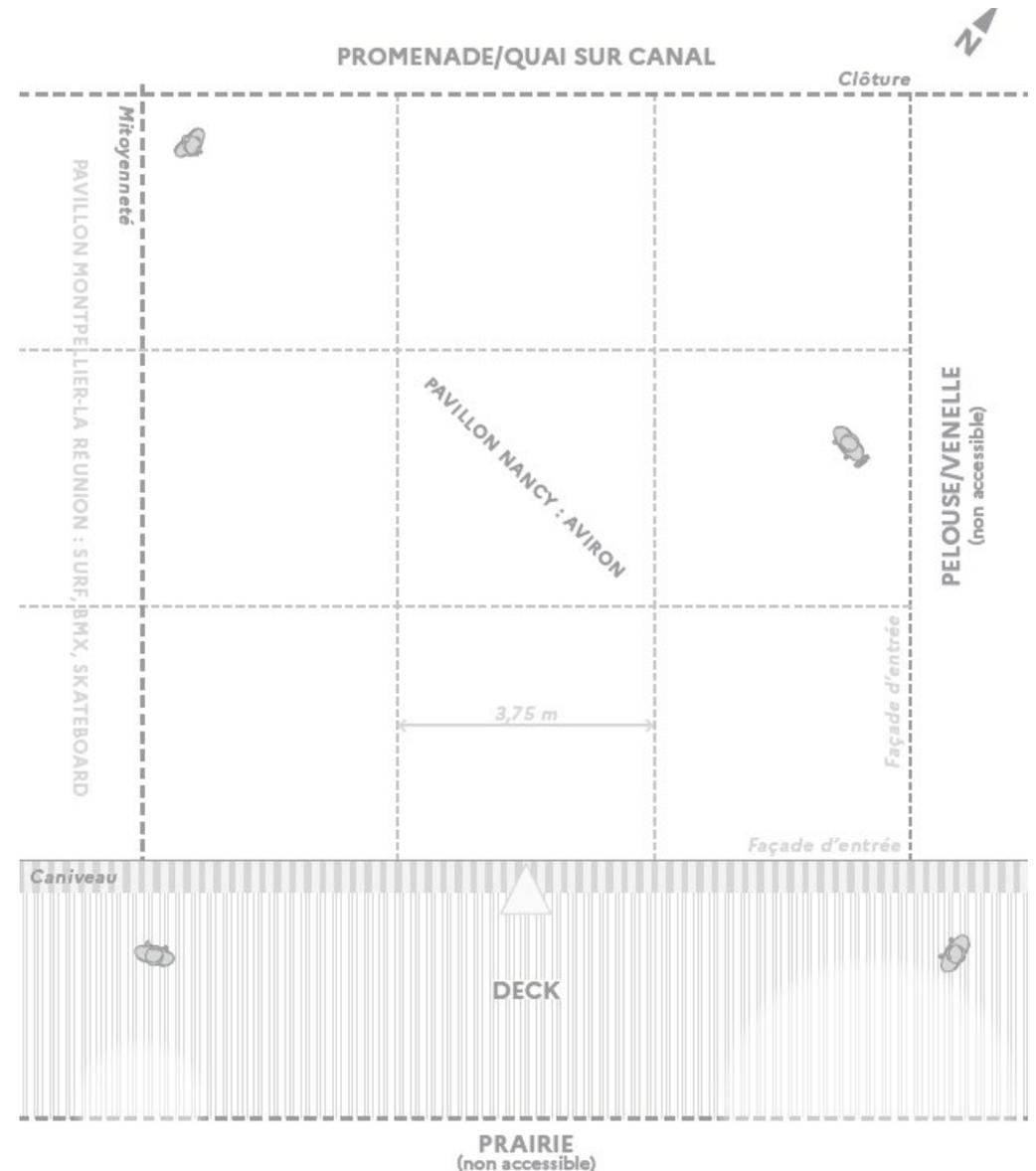
RÈGLES DU CONCOURS

- La conception du pavillon devra s'inspirer de la thématique de l'aviron et en convoquer l'imaginaire ;
- Le pavillon peut occuper de 0 à 100% d'une parcelle de 126 m² (carré de 11,25 x 11,25 m) ;



RÈGLES DU CONCOURS

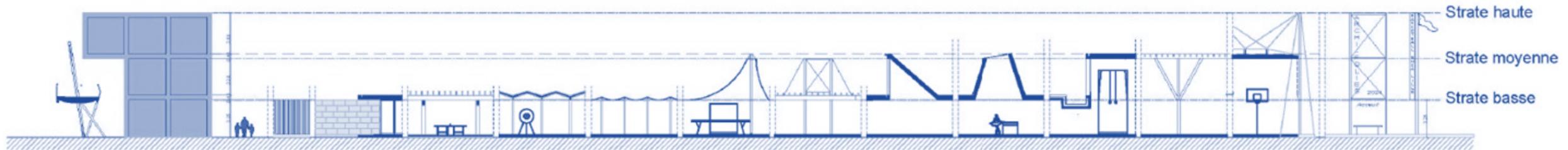
- **Façade Nord** : elle donne sur une clôture qui sépare la promenade du canal avec l'espace des pavillons, elle peut être aveugle et ainsi servir de support de communication pour accueillir : photographies, posters, téléviseurs, projections...
- **Façade Est** : elle est directement mitoyenne avec un autre pavillon ;
- **Façade Ouest** : elle donne sur un dégagement de 3,75 m non accessible ;
- **Façade Sud** : elle donne sur un deck qui concentre le flux des visiteurs



RÈGLES DU CONCOURS

L'élévation du pavillon se développe en trois strates :

- Strate basse : rez-de-chaussée dédié à l'accueil des visiteurs, s'élève jusqu'à 3.25 m ;
- Strate moyenne : double hauteur ou comble, s'élève jusqu'à 7 m ;
- Strate haute : toiture ou velum, s'élève jusqu'à 10,50 m.



Les deux dernières strates ne sont pas accessibles pour les visiteurs

RÈGLES DU CONCOURS

- **La structure du pavillon sera fabriquée en bois ;**
- **Les espaces non construits de la parcelle, qui ne reposent pas sur un platelage ne sont pas praticables. Le sol ne peut pas être creusé ;**
- **Le pavillon peut intégrer de la végétation et des espaces de stockage ;**
- **La couverture doit être étanche à l'eau.**

MATIÈRE

Fourni par Décup'

Mis à disposition jeudi 02 mars 13h00 !

LIVRABLES DU CONCOURS

- **Une maquette d'intention 1/50^{ème} ;**
- **Un croquis d'intention ;**
- **Une description synthétique des intentions architecturales (intégration de la thématique de l'aviron, parcours de visite, dispositifs architecturaux).**

NOM DU PROJET

Rappel du programme :

- La conception du pavillon devra s'inspirer de la thématique de l'Aviron et en convoquer l'imaginaire.
- L'élévation du pavillon se développe en 3 strates :
 - la première, le rez-de-chaussée, est dédiée à l'accueil des visiteurs et s'élève jusqu'à 3,25 m.
 - la seconde, double hauteur ou comble, s'élève jusqu'à 7 m.
 - la troisième, la toiture ou le velum, s'élève jusqu'à 10,5m maximum.
- Le deux dernières strates ne sont pas accessibles pour les visiteurs.
- La façade Nord donne sur une clôture qui sépare la promenade du canal avec l'espace des pavillons, elle peut être aveugle et ainsi servir de support de communication pour accueillir: photographies, posters, téléviseurs, projections...
- La façade Est est directement mitoyenne avec un autre pavillon, quand la façade Ouest, mitoyenne, donne sur un dégagement de 3,75m non accessible par les visiteurs.
- Une façade Sud donne sur un deck, qui concentre le flux des visiteurs.
- Le pavillon peut occuper de 0 à 100 % de la parcelle.
- Les espaces qui ne sont pas construits, qui ne reposent pas sur un platelage, ne sont pas praticables.
- Le pavillon doit disposer d'une accessibilité dite PMR depuis le deck, qui s'élève de 25 cm au-dessus du sol naturel.
- Le pavillon peut ne pas respecter la trame, mais doit respecter les limites de la parcelle. Le sol ne peut pas être creusé.
- Le pavillon peut intégrer de la végétation et des espaces de stockages.
- La structure du pavillon sera fabriquée en bois.
- La couverture doit être étanche à l'eau, la récupération des eaux pluviales se faisant au caniveau situé entre le deck et la parcelle.

Croquis d'intention :

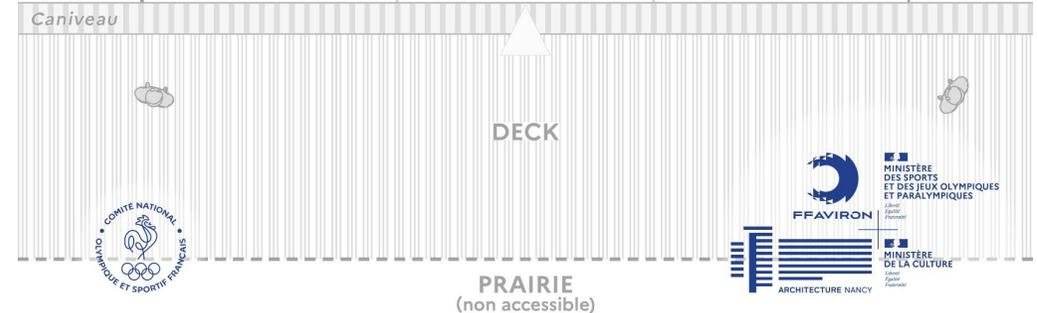
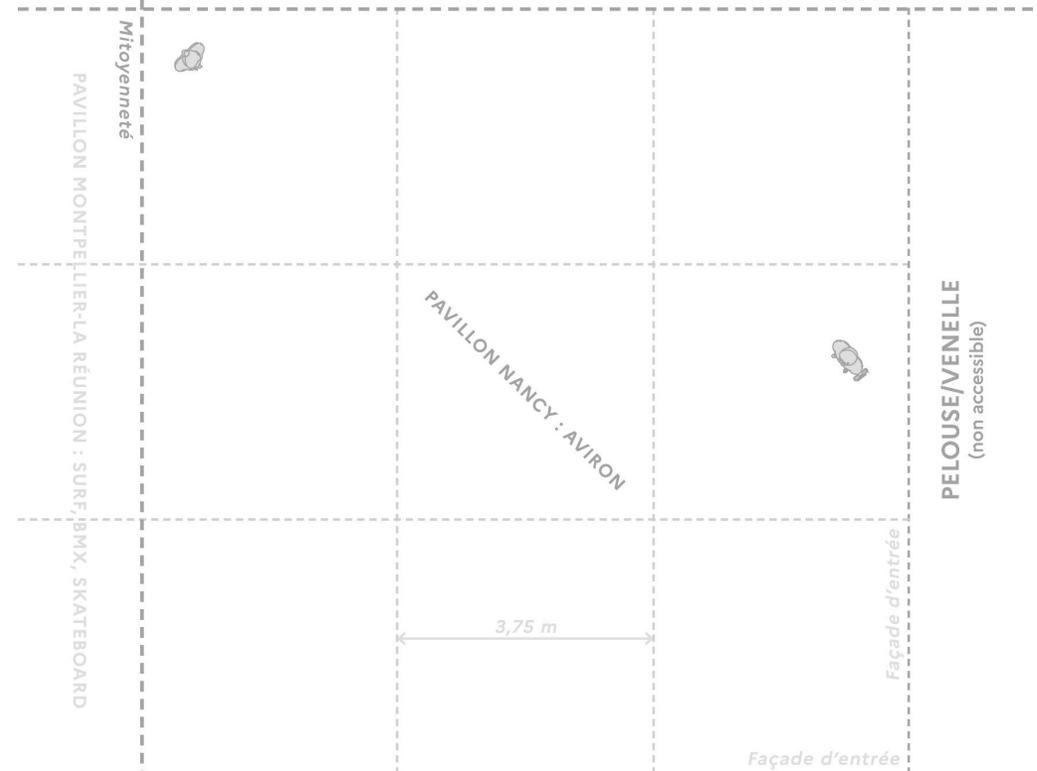
Comment est intégrée la thématique de l'Aviron dans la conception ?

Quel est le parcours de visite ? Que va-t-on découvrir ?

Quels dispositifs architecturaux permettent de gérer le climat estival ?

PROMENADE/QUAI SUR CANAL

Clôture



EXPOSITION DES MAQUETTES
JEUDI 02 MARS 17h10

**VOTE PAR LES COMMUNAUTÉS ÉTUDIANTES,
ENSEIGNANTES, ADMINISTRATIFS
JEUDI 02 MARS 17H10 – 18h20**

RÉSULTAT DU CONCOURS
JEUDI 02 MARS 18h45

VOTE CONCOURS D'IDÉE



CONCOURS D'IDÉE ARCHI-FOLIES

01-02 MARS 2023



PARIS 2024

